

tout moyen de relever sa fortune. Il l'a fait mettre en faillite. Un jour, on a descendu nos meubles dans la rue. Je vois encore mon père et ma mère pleurer dans leur chambre vide, ruinés, déshonorés, sans ressources. Cet homme, ce chacal, est monté; il est venu les menacer de la prison. J'étais dans la chambre voisine. Je l'ai entendu appeler mon père banqueroutier frauduleux... Je l'ai entendu dire à ma mère qu'elle avait détourné une partie de sa fortune... J'avais un couteau-poignard sur moi, et j'ai tué cet homme... Mon père et ma mère sont morts de misère et de chagrin à Londres pendant que j'étais au baigne... Maintenant, ma fortune est dans ce portefeuille, dit Gérard après un silence. Dans huit jours, je pars pour l'Amérique. Veux-tu me suivre!"

Un baiser fut la seule réponse de Clotilde.

CHARLES JOLIET.

Les personnes à qui nous adressons L'ÉLECTEUR sont priées de le renvoyer s'il ne s'abonnent pas.

QUEBEC:

SAMEDI, 30 JUIN. 1866

CONFÉDÉRATION.

VI.

(Suite.)

La preuve que le projet des provinces du golfe de se réunir en un seul état n'était pas sincère, n'était qu'un jeu infâme, la preuve que les ministres canadiens s'étaient rendus à cette réunion avec un parti pris, la preuve enfin que la Confédération était un projet arrêté, c'est qu'on parla à peine de la réunion des provinces du golfe en un seul état, mais qu'on en vint aussitôt au projet de la Confédération de toutes les colonies. Immédiatement après, le gouverneur-général, lord Monck, convoqua à Québec, pour le 10 octobre, une conférence de toutes les provinces qui se tint à huis-clos et qui dura près de trois semaines.

Comme l'on voit, quelques mois après la coalition Brown-Cartier, et un mois après le projet des provinces du golfe, on entra à pleines voiles dans la mer orageuse, pleine de récifs et d'écueils, de la Confédération. Le gouverneur-général avait reçu ses ordres de l'Angleterre, les avait communiqués aux lieutenants-gouverneurs des provinces du golfe afin d'allumer la mèche, et avait envoyé ses machines, ses tréfonds canadiens, lever impudemment le masque.

Si l'on veut nier que l'Angleterre soit le véritable auteur de cette confédération, il faut au moins pouvoir dire qui la demandait. Il faut pouvoir dire si le pays était réellement en danger, parce que 2 ou 3 ministères si étaient succédé rapidement; il faut pouvoir dire quels étaient les grands principes en jeu, les questions d'une importance majeure impossibles à régler! Le peuple sentait-il le besoin d'un tel changement? le demandait-il? ne le

se prononçait-il pas plutôt dans un sens tout-à-fait opposé? A-t-il jamais engagé ses mandataires, par des démonstrations ou par des pétitions, à briser cette constitution pour la défense et le soutien de laquelle il leur avait confié le mandat sacré de représentants du peuple? Pourquoi ne pas avoir appelé à sa décision? pourquoi ne pas avoir soumis à son approbation un aussi grand changement? Ah! à toutes ces questions, on ne peut rien répondre, sinon que la Confédération n'eut pas eu lieu, en dépit de la métropole qui n'eut pas trouvé d'instruments dociles à ses menées, si une question suprême, une question qui effaçait toutes les considérations d'intérêt national et de principe ne fût venu s'imposer au pays: la question du maintien de M. Cartier au pouvoir. Oui, en dépit de tout ce qu'on pourra inventer de mensonges, ce fut cette question du maintien au pouvoir de M. Cartier qui fit triompher l'Angleterre et nous dota de cet inique projet de confédération.

Au premier bruit de la Confédération tout le parti ministériel fit mine de vouloir s'opposer aux menées de M. Cartier et déclara énergiquement qu'il n'accepterait le plan de la Convention de Québec qu'avec des modifications auxquelles les ministres feignirent de consentir. Les journaux conservateurs criaient hautement que ce projet renfermait des clauses dangereuses pour la nationalité, fatales à la religion; le *Journal de Québec*, entre autres, citant les réformes qu'il disait être indispensables, prenait des airs fanfarons contre le gouvernement; mais bientôt des ordres supérieurs arrivèrent, et quand, J. A. McDonald eut déclaré qu'il fallait adopter le projet de Québec tel quel, le silence se fit, et tous ces journalistes conservateurs se turent, au risque de périr d'une maladie de franchise et de patriotisme rentrée.

(A Continuer)

LA CHAMBRE.

Jusqu'à ce jour nous n'avons pas entre-tenu nos lecteurs des débats de la Chambre, car il ne s'y est passé réellement rien qui ait mérité une mention particulière. Les faits les plus saillants des débats ne sont en général que des projets de loi présentés par les membres de l'opposition, ou une question posée au ministère, mais résultat, le ministère paraissant décidé à retarder autant que possible toute discussion sérieuse.

On se rappelle que M. Dorion a déjà présenté à la Chambre, un projet de loi dont le but était de fixer pour toutes les élections un seul et même jour, et de multiplier autant que possible le nombre des *polls* afin d'empêcher la corruption et les violences qui se pratiquent sur une si grande échelle, à ces tristes époques. Ce projet de loi dont le but était d'arrêter les tendances corruptrices du gouvernement et de ramener un peu plus de moralité dans les élections, devait naturellement rencontrer une forte opposition de la part du ministère. Aussi fut-il rejeté.

Nous nous rappelons que dans le temps le *Courrier du Canada* publiait un arti-

cle remarquable à ce sujet et recommandait fortement l'adoption du projet de M. A. A. Dorion sans s'occuper de parti politique. Néanmoins le ministère ne le voulant pas, le saint courrier en prit bientôt son parti, et n'en parla plus.

Il n'en est pas de même de M. Dorion qui revient de nouveau à la charge à cette session. Encore cette fois cependant son projet était perdu si M. Brown ne l'eût soutenu en dépit de M. Cartier. Craignant alors un échec, M. J. A. McDonald pria M. Dorion de ne point presser la discussion sur cette question et dit que le gouvernement allait probablement venir avec un *bill* électoral. Voilà comme M. Brown mène et ramène nos ministres.

M. J. B. E. Dorion ayant proposé une résolution au sujet de la colonisation a vu sa proposition immédiatement rejetée. Le ministère n'a pas le temps de s'occuper de ce sujet, et blâme les journaux de l'opposition qui sont seuls la cause de l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis, en démontrant que là, le peuple vit plus heureux qu'ici, et que le gouvernement s'occupe davantage des besoins des masses. Au lieu de rejeter sur les journaux de l'opposition un malheur dont ils sont seuls coupables, nos ministres ne devraient-ils pas offrir quelques avantages à leurs compatriotes en ouvrant des routes dans nos forêts et en fournissant les moyens de défricher les terres?

Les projets de constitutions locales ne sont pas prêts. Qui s'en étonne? A toutes les questions qu'on leur fait, les ministres répondent que bientôt ils les soumettront aux chambres, qu'ils y travaillent avec vigueur. Des malins disent qu'ils travaillent plutôt à s'assurer une majorité sur cette question. En effet il existe un malaise indéfinissable à cet égard. Chaque province veut une constitution locale à sa manière; c'est juste, et il est difficile que les membres du ministère s'entendent. S'il n'y avait que les Canadiens-Français, on en aurait bien vite fini avec eux; mais les Haut-Canadiens et les Anglais du B. C. sont plus difficiles à satisfaire. Il faut donc tempérer.

On dit que le gouvernement local du B. C. sera le même que celui qui existe aujourd'hui; moins le conseil législatif dont les membres seront nommés à vie par le gouvernement fédéral.

Un grave dissentiment existe, paraît-il, entre M. Cartier et M. Galt, au sujet de la nomination d'un collecteur de douane à Montréal. Lorsque M. Dorion a demandé à M. Cartier pourquoi on retardait cette nomination, M. Cartier l'a prié de vouloir différer sa question à quelques jours. M. Cartier veut nommer M. Deille, une de ses créatures d'illustre mémoire, et M. Galt ne veut pas de cette nomination. Qui l'emportera?

Comme on le voit, le ministère n'a qu'une réponse à donner à ceux qui l'interroge: Attendez encore.